



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **S.R.L. SASSEN JNS (Monsieur Michel DALEBROUX)** demeurant Flagothier n° 6 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Flagothier n° 9 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section F n°756M.

La demande vise les travaux suivants : **Transformation d'une maison unifamiliale**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le recul par rapport au fond de parcelle est inférieur à 5,00m ;
 - le faite de la toiture n'est pas parallèle à la plus grande longueur du bâtiment ;
 - la hauteur sous-gouttière et du pignon dépassent de plus d'1m la hauteurs des bâtiments voisins ;
 - le nombre de matériaux de parement pour l'ensemble des façades d'un même volume ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29 août 2025 au 12 septembre 2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be